

■ LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Après le « Printemps arabe »

L'année 2011 marque un tournant dans l'histoire contemporaine des pays arabes. Elle a été jalonnée de manifestations, de soulèvements, de rébellions, d'insurrections, de renversements de régimes et de réformes diverses, qui ont bouleversé la donne politique à l'intérieur comme à l'extérieur¹. En tout cas, le mouvement semble irréversible mais partout, les islamistes apparaissent comme les nouvelles forces incontournables de la scène politique. Dans plusieurs pays, ils ont déjà recueilli les fruits de l'extraordinaire élan populaire et sont sortis vainqueurs du verdict des urnes.

Alors que s'est-il passé en un an dans le monde arabe ? Bon nombre de ceux qui étaient à la tête du pays sont désormais derrière les barreaux, et beaucoup de ceux qui étaient en prison il y a quelques mois, sont désormais membres du gouvernement. En Égypte, en Tunisie, en Libye et ailleurs, c'est le monde à l'envers, c'est-à-dire ce que l'on appelle une « révolution ».

Le signe le plus visible de cette révolution est, certes, la chute des régimes emblématiques de l'autocratie et de la corruption, mais il s'agit avant tout d'une révolution conservatrice dont on saisit encore mal les tenants et les aboutissants. De fait, s'il y a bien eu changement de régime dans plusieurs pays, les mentalités et les structures anthropologiques sont, quant à elles, restées intactes. Les structures anciennes sont toujours là et les valeurs tribales n'ont jamais été aussi prégnantes. La révolution culturelle n'a pas eu lieu².

Au Yémen, après un an de contestation populaire et d'affrontements armés avec les forces du régime, les électeurs ont été appelés à voter pour le seul candidat en lice à l'élection présidentielle en la personne du vice-président de l'ancien président Ali Abdallah Saleh...

Le Yémen est aussi la patrie de l'une des lauréates du prix Nobel de la paix 2011, Tawakkol Kirman, qui se trouve être par ailleurs membre dirigeant du plus grand parti islamiste du pays, *Al-Islâh*. Cette femme yéménite, érigée en symbole par la communauté internationale, illustre toute la complexité de la situation et toute l'ambiguïté du combat pour la liberté dans l'ensemble des pays arabes et pas seulement au Yémen.

1. Voir Guidère M., *Le Choc des révolutions arabes*, Paris, Éd. Autrement, 2011, 2^e éd. 2012.

2. Voir Guidère M., « Histoire immédiate du Printemps arabe », in *Le Débat*, n° 168, Paris, Gallimard, janv.-fév. 2012, pp. 129-145.

Ainsi, ceux qui, hier encore, apparaissaient comme des forces rétrogrades sont désormais perçus, à l'intérieur de leur pays, comme une alternative crédible de gouvernement et, à l'extérieur, comme un moindre mal au regard de l'anarchie potentielle et de la radicalité des autres forces présentes sur la scène politique.

Mais ce n'est pas le seul paradoxe des pays qui viennent à peine de se débarrasser de la dictature. En Tunisie, pays duquel est partie l'étincelle révolutionnaire, les islamistes d'Ennahda ont recueilli plus de 40 % des voix, et le secrétaire général du parti est devenu dans la foulée Premier ministre, après avoir passé seize ans en prison, dont dix à l'isolement.

Au Maroc, l'adoption d'une nouvelle charte constitutionnelle par référendum, a permis au parti islamiste « Justice et Développement » de remporter les élections et, là encore, de faire nommer son secrétaire général, chef du gouvernement, avec l'aval d'un roi qui donne l'impression d'avoir placé la révolution sous l'étouffoir islamiste.

En Algérie, le régime a fini par prendre conscience du changement géopolitique majeur qui était en cours au Maghreb et décidé de tenir des élections libres et transparentes, desquels les islamistes comptent bien sortir vainqueurs, sous l'œil vigilant de l'armée...

En Libye, la dictature est tombée après de longs mois de guerre civile et les islamistes se sont retrouvés aux commandes de plusieurs régions, dont la capitale Tripoli. En attendant les élections, ils s'organisent en partis politiques en espérant suivre l'exemple des voisins tunisiens et égyptiens.

En Égypte justement, les islamistes toutes tendances confondues ont gagné 70 % environ des voix aux élections législatives qui se sont déroulées sur plusieurs mois. Même les Salafistes du parti *Al-Nour* ont fait, dans plusieurs circonscriptions, un score (25 %) plus important que tous les partis progressistes réunis. Face à un tel raz de marée, les militaires que l'on croyait longtemps un rempart contre l'islamisme, négocient désormais une porte de sortie honorable avec les nouveaux maîtres de l'Égypte.

Ainsi, du Maroc au Yémen, en passant par la Libye et l'Égypte, les forces islamistes – au premier rang desquels se trouvent les Frères musulmans – semblent avoir entamé une « conversion démocratique » encore incertaine. Après avoir opté pour une stratégie d'islamisation « par le bas », en faisant le pari que la transformation progressive de la société conduira à un changement de régime sous la pression populaire, ils adoptent aujourd'hui la rhétorique et les attitudes attendues des démocrates musulmans. Mais il subsiste toujours, à côté de ces mouvances relativement « modérées », des organisations et des groupes fondamentalistes qui prônent un retour au passé et un rejet du modèle démocratique occidental.

En somme, dans cette phase de l'histoire des pays arabes, les forces islamistes exercent plus que jamais une pression forte sur l'ensemble du champ politique, tant à l'échelle nationale (rapport aux autres forces), qu'à l'échelle internationale (rapport à l'Occident). Cette double pression s'exerce différemment sur le domaine public et sur la sphère privée, en ce sens qu'elle tend à emprunter la voie institutionnelle pour imposer ses vues sur le gouvernement, et la pression psychologique pour diffuser sa conception de la vie citoyenne et individuelle.

Face à cette pression islamiste, les minorités – qu'elles soient ethniques ou confessionnelles – vivent des jours difficiles, tiraillées entre le désir de libération porté par les masses populaires et la peur de la persécution qui pourrait naître d'un renversement du système. De ce point de vue, la Syrie offre le triste spectacle, après des mois de contestation et de répression sanglante, d'un pays à la dérive qui sombre jour après jour dans la guerre civile...

Symboliquement, le « printemps arabe » a commencé en Tunisie par la fuite de Ben Ali, le 14 janvier 2011, et s'est terminé en Libye par la mort de Kadhafi, le 20 octobre 2011. Ce dernier événement signe un tournant au regard de la situation dans d'autres pays comme la Syrie notamment. Les peuples savent désormais que la dictature finit toujours par tomber...

Aujourd'hui, les pays arabes continuent d'étonner et parfois d'inquiéter. L'inconnue de l'issue révolutionnaire demeure entière. Parviendront-ils à créer de nouvelles sociétés ouvertes et tolérantes ? La démocratie triomphera-t-elle de la tentation théocratique ? Y aura-t-il plus de paix et de sécurité dans le monde arabe ? Les questions ne manquent pas mais les réponses sont difficiles à trouver. C'est pourquoi, il est important d'écouter et d'observer les acteurs engagés dans ce processus complexe et périlleux pour mieux saisir les (r) évolutions en cours.

Islamisme et démocratie

L'idée a été publiquement défendue par le premier président issu du « printemps arabe », Moncef Marzouki, président tunisien nouvellement élu. Dans une interview donnée fin décembre 2011, il affirmait que la Tunisie avait ouvert la voie à la démocratie dans le monde arabe : « *Vous avez des partis démocrates-chrétiens, nous avons un parti démocrate islamiste* », disait-il au sujet du principal parti islamiste tunisien, Ennahda, vainqueur des premières élections libres post-révolution.

Même si l'expression « démocrate musulman » paraît préférable à celle de « démocrate islamiste », parce que la démocratie se rattache à l'individu (musulman) et non pas à la religion (islam), l'intention du nouveau président

tunisien, par ailleurs militant de longue date des droits de l'homme, est bien d'ancrer durablement la démocratie dans son pays et, au-delà, de donner l'exemple à tous les pays arabes.

Il est vrai que partout les partis islamistes semblent avoir intégré le jeu démocratique, y compris pour ceux, comme les Salafistes égyptiens, qui sont traditionnellement réfractaires à toute idée démocratique. Mais il est difficile pour l'heure de comparer ces efforts tout à fait perceptibles avec l'expérience de la « démocratie chrétienne », citée en exemple par le président tunisien, parce qu'il n'y a pas eu le même travail philosophique en amont et que l'expérience démocratique est trop récente dans les pays arabes pour pouvoir en tirer des conclusions probantes pour l'avenir politique de ces pays.

En effet, cela fait plus d'un siècle que les démocrates-chrétiens ont démontré leur parfaite intégration de la République et de la Démocratie, en mettant d'ailleurs en avant un « catholicisme libéral », qui exalte la liberté comme valeur première. Or jusqu'ici, les partis islamistes arabes ont été surtout « l'expression politique du conservatisme », comme l'exprime à juste titre le président tunisien. S'ils développent dans les années à venir un « Islamisme libéral », ils seront certainement comparables aux démocrates chrétiens.

Mais beaucoup en Occident se posent la question de savoir si l'Islam est « réellement soluble » dans la Démocratie. À cela, il faut répondre qu'une religion, quelle qu'elle soit, n'est pas par définition « soluble » ou « non soluble » dans la démocratie. La démocratie n'est pas une forme de foi, mais un système de gouvernance. Ce sont les individus qui adoptent ou non la démocratie. Un « fidèle » peut être en même temps croyant (c'est sa foi personnelle, privée), et démocrate convaincu (dans sa vie publique, politique). Ce n'est donc pas à l'Islam de se dissoudre dans la démocratie, mais aux musulmans d'adopter la démocratie, c'est-à-dire d'admettre que la Constitution soit la source suprême de la Loi et le fondement de l'État de droit.

Or, il faut tenir compte d'un élément de perception important, c'est que la démocratie n'a pas toujours eu bonne presse dans le monde arabe parce qu'elle a été associée, pendant des décennies, à l'autocratie et à la dictature des régimes déchus. Aux yeux du citoyen lambda, elle a été surtout perçue comme le moyen privilégié des dictateurs pour se faire réélire indéfiniment en truquant les résultats des élections et comme une notion exogène véhiculée par des gouvernements occidentaux qui soutenaient ces dictateurs. Il fallait d'abord changer cette image négative et convaincre les peuples que ce n'était pas cela la « vraie démocratie », et que la démocratie pouvait servir à autre chose qu'à perpétuer la dictature qu'ils venaient de rejeter massivement et qu'elle pouvait émaner d'eux-mêmes.

Il ne faut pas oublier non plus que les islamistes se sont fait largement élire sur le thème de la probité et de l'honnêteté, par opposition aux anciens régimes répressifs et corrompus. Ceux qui ont voté pour les islamistes – et ils sont nombreux – l'ont fait aussi parce que les islamistes étaient partie prenante à ces élections et qu'ils ont été rassurés par leur participation sur le déroulement honnête et transparent du vote.

Il n'en reste pas moins qu'un malentendu existentiel, pour ainsi dire, subsiste entre les citoyens dans les pays arabes et les citoyens dans les pays occidentaux, à commencer par la France. Le choix de plus en plus confirmé des peuples arabes pour des gouvernements islamistes heurte l'idée que se font les Européens en général du « progrès » et les Français en particulier de la « laïcité », dont l'histoire et l'application sont uniques au monde, et cela malgré le caractère séculier des autres démocraties occidentales. C'est aussi de cette conception française particulière de la laïcité que provient une partie du malentendu et de l'incompréhension mutuelle.

L'autre source de malentendus réside dans la revendication historique et centrale des partis et des forces islamistes pour une application de la charia dans la vie privée et publique. Les Occidentaux ont encore en tête les images de lapidation et d'autres mutilations pratiquées au nom de la religion dans des régimes obscurantistes des années 1990 tels que le Soudan ou l'Afghanistan des Talibans.

Aujourd'hui encore, la charia est un mot qui fait peur en Occident, parce qu'elle reste attachée aux pratiques inhumaines de certains régimes fondamentalistes tels que le régime iranien, saoudien ou le régime des Talibans, et parce qu'elle contient certaines dispositions contraires aux droits de l'homme et du citoyen telles que l'absence d'égalité stricte entre les hommes et les femmes ou encore le non-respect des croyances religieuses et de la liberté de culte.

Mais la charia a été pendant des siècles à la base de la législation dans les pays musulmans, et elle n'est pas aussi uniforme qu'il n'y paraît. Il existe plusieurs écoles juridiques et une jurisprudence diverse à l'intérieur même de chaque école et de chaque pays, issue de l'histoire et de la tradition propre à ce pays. C'est pourquoi, il faut faire confiance aux peuples qui se sont libérés de la dictature, pour ne pas retomber de sitôt dans un autre régime autocratique, fût-il de droit divin.

La conversion à la démocratie

Les islamistes ont toujours refusé la démocratie parce qu'ils estimaient que le pouvoir (*hukm*) et la souveraineté (*hâkimiyya*) appartenaient à Dieu et non au Peuple. Certains la rejetaient également parce qu'elle leur paraissait comme la « religion de l'Occident », lequel voulait les convertir à cette « nouvelle religion » après avoir abandonné la sienne, le christianisme.

Ce que le « printemps arabe » a changé, c'est que les islamistes ont admis que la « volonté de Dieu » (*al-irâda al-ilâhiyya*) pouvait s'exprimer à travers le Peuple. Indirectement, cela signifie que si le peuple votait pour eux, c'est que Dieu l'a voulu et l'a béni. Étant sûrs d'être « dans le vrai », autrement dit de représenter le « parti de Dieu » (*Hizb Allah*), ils ont décidé de s'en remettre aux urnes et à la volonté du Peuple comme expression de la souveraineté divine (*hâkimiyya*).

L'expression la plus usitée pendant toutes ces élections en réponse aux questionnements sur l'issue du processus démocratique a été invariablement : « Si Dieu le veut » (*In cha' Allah*). On l'a vu en Tunisie, en Égypte mais aussi au Maroc et ailleurs. Dieu n'a jamais été aussi présent dans les esprits, dans les discours et dans l'imaginaire politique. Après tout, c'est Lui qui a voulu faire chuter tous ces dictateurs. C'est Lui qui les a fait fuir ou périr. C'est du moins ce que pense une grande partie des islamistes qui, comme beaucoup, croyaient ces régimes indestructibles.

Au Caire, certains répètent que si Moubarak est tombé c'est parce qu'il n'est plus « Moubarak » justement : le mot « Moubarak » ne signifie-t-il pas en arabe « Beni de Dieu » ? On entend le même discours à Sanaa à propos du président yéménite « Saleh », dont le nom indique la rectitude religieuse et la piété... Allah les a tous lâchés, et il soutient désormais les « vrais croyants », représentés par les partis islamistes.

Cette dimension symbolique peut paraître banale ou simpliste, mais elle est essentielle dans le basculement des cœurs et des esprits vers la démocratie comme expression de la volonté populaire c'est-à-dire, par transitivité, de la volonté divine.

C'est donc sous la pression populaire que les islamistes ont dû revoir leur conception du pouvoir et leur « théologie ». Plusieurs intellectuels et penseurs d'envergure ont fait des déclarations tonitruantes qui bouleversent l'approche islamiste des questions politiques. Les oulémas¹ ont pris les devants pour

1. L'ouléma, mot issu de l'arabe « *âlim* » (pluriel « *ulamâ'* », francisé ulémas ou oulémas), signifie « savant », plus précisément détenteur du savoir, de la science religieuse (*ilm*). Celui-ci effectue des recherches sur la tradition musulmane, la Sunna, mais possède un savoir linguistique et technique qui va au-delà de la simple connaissance théologique.

donner leur avis et leur position concernant les événements révolutionnaires. Ils l'ont fait d'autant plus volontiers qu'en théorie, ils sont indépendants du pouvoir politique et veillent au respect des normes et des principes religieux en leur qualité de gardiens de la tradition musulmane.

Mais il existe aujourd'hui deux grandes associations internationales concurrentes d'oulémas : l'Union des oulémas musulmans (UOM) et la Ligue des oulémas musulmans (LOM). Leurs membres se sont largement engagés au cours de l'année 2011 dans la bataille politique et théologique des questions relatives au « printemps arabe ». Les communiqués se sont multipliés et les avis juridiques ont fusé : leurs prises de position illustrent l'évolution actuelle de la pensée religieuse musulmane en ce qui concerne la démocratie et l'exercice du pouvoir en terre d'Islam.

L'Union des oulémas musulmans

L'UOM est une organisation islamique internationale fondée à Londres en 2004 et dirigée par le Cheikh Youssef Al-Qaradâwi. Sa caractéristique réside dans le fait qu'elle regroupe des représentants de toutes les branches et de toutes les doctrines de l'Islam. Ainsi, les vice-présidents de l'organisation sont un théologien sunnite, Abdallah Ben Bih ; un chiite, l'ayatollah Ali Al-Taskhiri ; un ibadite, le mufti du sultanat d'Oman, Cheikh Ahmed Al-Khalili.

Selon ses statuts, l'UOM se veut représentative de toutes les branches, doctrines et courants de l'Islam, « y compris des minorités et des communautés musulmanes vivant en dehors du monde musulman¹ ». L'UOM se veut également indépendante de tout gouvernement ou pays musulman, se positionnant exclusivement sur le champ disciplinaire de la « science religieuse » et non sur celui de la « politique partisane ».

Depuis 2011, l'organisation présente également la caractéristique de se référer aux « peuples musulmans » et non plus à la *Oumma* (communauté virtuelle et universelle des musulmans), habituellement usitée dans le discours des théologiens et des penseurs réformistes. Ainsi, l'organisation déclare tirer sa légitimité directement de « l'acceptation et de l'adhésion populaire à ses principes ».

Elle admet également dans ses rangs toute personne ayant été plébiscitée par le grand public, même si cette personne n'a pas nécessairement suivi le parcours traditionnel des théologiens musulmans. Cela signifie que bon nombre de « téléprédicateurs » de renom peuvent prétendre de droit à en faire partie et à donner leur avis sur les questions diverses et variées soumises à l'UOM.

1. Voir le site officiel de l'UOM à l'adresse suivante : <http://www.iuumsonline.net/ar/>

Ce « populisme » est nouveau dans une organisation savante de ce type, et son intégration dans la réflexion théologique répond à la montée en puissance au cours des dernières années d'un certain nombre de prédicateurs « hors norme » et de mouvements islamiques missionnaires (*Tabligh, Da'wa, Salafiyya, Jihâdiyya...*) qui tirent leur légitimité non pas de leur parcours spirituel ou de leur formation théologique, mais de l'adhésion qu'ils suscitent au sein du peuple et de l'impact qu'ils possèdent sur le grand public concernant notamment des questions d'actualité sociale et politique. Pour éviter d'être marginalisés, les oulémas « traditionnels » se devaient d'intégrer cette mouvance « populaire », du moins de façon formelle.

Mais sur le fond, l'organisation reste très imprégnée par l'esprit des Frères musulmans, et dominée par des figures marquantes de l'islamisme contemporain, aussi influentes sur le plan théologique (par leurs fatwas et avis juridiques) que sur le plan populaire par leurs interventions publiques et leur forte présence médiatique.

Ainsi, le président de l'UOM, le Cheikh Youssef Al-Qaradâwi (85 ans), est l'un des oulémas musulmans les plus en vue actuellement¹. Né en 1926 dans un petit village égyptien situé à l'ouest du pays, ce brillant élève doté d'une mémoire exceptionnelle a appris la totalité du Coran avant l'âge de dix ans et a été classé second au baccalauréat au niveau national. Il suit des études en théologie dans la célèbre université d'Al-Azhar au Caire et sort premier de sa promotion en 1953. L'année suivante, il est reçu major au concours de l'enseignement. En 1960, il obtient le magistère en théologie et, en 1973, il est fait docteur en théologie d'Al-Azhar. Sa thèse de doctorat porte sur « la Zakat (aumône) et la résolution des problèmes sociaux ».

En 1958, Qaradâwi épouse une Égyptienne dont il a sept enfants (quatre filles et trois garçons). Deux de ses filles sont des spécialistes de physique, distinguées par des prix scientifiques, et l'aînée est professeure de physique nucléaire à l'Université. Sa deuxième épouse est une Algérienne, qu'il a connue au milieu des années 1980 et qui travaille comme productrice d'émissions féminines sur la chaîne de télévision Al-Jazeera.

Qaradâwi rejoint les Frères musulmans très tôt et sera emprisonné plusieurs fois pour son appartenance à la Confrérie : une première fois en 1949, puis trois fois sous Nasser, à partir de 1954. Fuyant la répression, il émigre au Qatar en 1961. Là, il travaille comme directeur d'école puis est chargé, en 1977, de la création et de la direction de la Faculté de théologie et d'études islamiques à l'Université du Qatar. Il sera doyen de cette faculté jusqu'en 1990 et directeur du Centre de recherche sur la Sunna jusqu'à nos jours.

1. Voir son site web à l'adresse suivante : www.qaradawi.net